

OpcO EP s'engage pour la mobilité des alternants ultramarins

L'OpcO des Entreprises de Proximité (OpcO EP) s'engage pour la mobilité de formation des jeunes des départements et régions d'Outre-mer (DROM) afin de faciliter leur employabilité avec le projet « Effets miroir ».

L'insertion des jeunes sur le marché du travail constitue un véritable défi dans les territoires ultramarins, où le taux de chômage des 15 à 29 ans est deux fois plus élevé que dans l'Hexagone.

La formation en alternance est une des solutions pour lutter contre cette situation. Avec le projet « Effets miroir », c'est l'opportunité pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi, de se voir délivrer un passeport pour vivre une expérience de mobilité, qui leur permettra de s'intégrer plus rapidement sur le marché du travail.

La loi « Avenir professionnel » a donné la possibilité aux OPCO de mettre en œuvre la mobilité des publics ultramarins vers l'Hexagone et les différents DROM.

Dans ce contexte, et au regard de la proclamation de l'ONU selon laquelle « 2022, est l'année internationale du verre » OpcO EP et ses partenaires, L'Agence De l'Outre-Mer pour la Mobilité (LADOM) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de La Réunion (CMAR), ont lancé le projet de formation Effets Miroir, qui vise à perfectionner les compétences des apprentis réunionnais, dans le domaine de la miroiterie dans l'Hexagone.

Les entreprises de la branche de la miroiterie à La Réunion ont exprimé un besoin complémentaire en formation pour développer la professionnalisation des apprentis engagés sur la filière menuiserie aluminium – verre (CAP et BP).

C'est pourquoi, le 11 mars prochain, les apprentis et leurs maîtres d'apprentissage s'envoleront pour se former aux nouvelles techniques et à l'utilisation de machines et d'outils spécifiques dans le CFA de Bellerive, situé dans le département de l'Allier (Auvergne Rhône-Alpes).

Outre le fait d'acquérir des compétences techniques, les jeunes apprentis et leurs maîtres d'apprentissage vivront une expérience humaine, qui renforcera la cohésion d'équipe et le partage des savoirs.

« La mobilité, c'est avant tout, aller vers de nouveaux horizons, que ce soit à l'échelle d'un département, d'une région ou d'un pays. Elle constitue un véritable moyen d'enrichir sa formation via une expérience alternée, de pratiquer une autre langue, de se connecter à d'autres cultures, de développer sa confiance en soi et sa capacité à évoluer sur le marché du travail. Il est indéniable que la mobilité joue un rôle majeur dans l'insertion professionnelle des jeunes » souligne Philippe Gaertner, Président d'Opco EP.

« Dans les DROM, la mobilité s'impose de manière traditionnelle, comme la solution à une offre de formation incomplète et aux difficultés d'insertion professionnelle. En prenant en charge la mobilité de formation des jeunes ultramarins, Opco EP assure leur retour avec des compétences techniques mais aussi une expérience humaine et professionnelle qu'ils pourront valoriser au niveau local » ajoute Sylvia Veitl, Vice-Présidente d'Opco EP.

A propos de l'OPCO des entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO), l'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Il apporte, un appui technique aux 54 branches professionnelles adhérentes, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance. Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »).

S'appuyant sur son maillage territorial, l'Opco EP peut ainsi accompagner les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur.

Contact PRESSE Opco EP

Astrid CHENARD – 06 34 23 34 80 – Directrice de la communication Opco EP – astrid.chenard@opcoep.fr

Maya MEDDEB - 06 68 38 03 24 maya@diffusis.com - Attachée de presse